

CONSEIL GÉNÉRAL VULLIENS

LES TALEINES AU GRAND CONSEIL

Le vendredi 6 décembre 2024, les membres de la commune de Vulliens se sont rendus au Grand Conseil à Lausanne pour clore leur année législative. La réunion, présidée par M. Yann Perret, a rassemblé 75 conseillers et conseillères, dont deux nouvelles assermentées, Mme Sarah Nicod et Mme Noémie Jaunin. Aux côtés du président, la Municipalité était représentée par M. Olivier Hähni, M. Loïc Bardet, M. Gaël Manigley, M. Gary Cherpillod et M. Raphaël Lanfranchi. Ce fut l'occasion de débattre de plusieurs dossiers importants, dont trois préavis municipaux essentiels pour la commune concernant l'approbation du budget 2025, la demande de crédit pour le réaménagement et l'agrandissement de la déchetterie communale pour CHF 171'879, ainsi que la demande de crédit de CHF 64'860 pour la rénovation des deux salles de classe du collège.

Préavis Municipal N° 2024/08 - Budget 2025

Le Conseil général de Vulliens a approuvé le budget communal pour 2025 lors de sa séance du 6 décembre. Ce budget, qui affiche un léger excédent de CHF 11'383.00, prévoit des charges totales de CHF 2'757'417.00 et des revenus estimés à CHF 2'768'800.00, marquant ainsi une progression par rapport à 2024.

Du côté de l'administration, les effectifs communaux sont stabilisés avec 2,2 équivalents plein temps (EPT) en contrats à durée indéterminée, complétés par 0,52 EPT rémunérés à l'heure, notamment pour la gestion de la déchetterie et un employé communal à Vucherens. Le temps de travail du boursier sera temporairement augmenté à 50 % pour deux ans afin de gérer la transition vers le nouveau programme comptable MCH2.



75 conseillers et conseillères ont fait le déplacement dans la cité lausannoise pour le dernier Conseil Général de Vulliens.

.Dans le domaine des infrastructures, l'entretien des forêts reste une priorité en raison des attaques persistantes de parasites. Par ailleurs, la commune se prépare à accueillir deux nouvelles classes de L-2H dès août 2025. Ces locaux, loués à l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ) pour un coût annuel de CHF 15'600.00 par classe, nécessiteront également l'utilisation de la grande salle pour les cours de gymnastique, entraînant une augmentation des frais de chauffage.

Sur le plan des travaux, le chantier de la route du Village génère une hausse des traitements, des intérêts et des amortissements. Les frais de déneigement sont ajustés en fonction des besoins des dernières années. Le Plan d'aménagement communal (PACom) reste en attente de validation, des oppositions retardant son approbation. Une provision est également prévue pour d'éventuels frais juridiques.

La gestion des déchets et la déchetterie occupent une place importante dans ce budget. Les coûts liés à l'élimination des ordures augmentent, tout comme les taxes, afin de garantir l'autofinancement de ce service. La rénovation et l'agrandissement de la déchetterie sont également à l'ordre du jour, incluant le remplacement de la benne compactante.

Concernant les services à la population, le coût moyen par élève, calculé par l'ASIJ, s'élève à CHF 5230.15. Pour les 89 élèves scolarisés dans la commune, la part communale est légèrement inférieure à cette moyenne, avec un coût de CHF 5068.30 par élève. La participation intercommunale pour l'accueil de la petite enfance (APERO) augmente également, passant à CHF 280.00 par habitant, en raison de l'ouverture de nouvelles structures à Palézieux-Gare et Carrouge.

Enfin, la sécurité reste un poste clé avec une augmentation des coûts liés à la nouvelle péréquation 2025 pour la police et une participation au SDIS Oron-Jorat fixée à CHF 34.86 par habitant.

Le Conseil général de Vulliens a approuvé le budget communal pour 2025 lors de sa séance du 6 décembre, avec 75 conseillers et conseillères présents. Le préavis municipal n° 2024/08, qui propose ce budget, a été adopté par 67 voix pour, 3 contre et 5 abstentions.

Préavis Municipal N° 2024/09 - Réaménagement et Agrandissement de la Déchetterie Communale

Le deuxième dossier majeur était le réaménagement et l'agrandissement de la déchetterie communale, un projet d'envergure visant à améliorer les infrastructures de gestion des déchets dans la commune. Avec l'augmentation de la population et la prise en compte des enjeux environnementaux, la déchetterie doit être mise à niveau pour accueillir plus de déchets et permettre une gestion plus efficace. Ce réaménagement implique un investissement de CHF 171'879, sous forme d'emprunt, afin de financer les travaux nécessaires à l'agrandissement. Ce projet vise à répondre à l'augmentation des besoins de tri et de gestion des déchets, tout en offrant aux citoyens des conditions plus adaptées et plus pratiques pour leur gestion quotidienne. Le nouvel aménagement prévoit une réorganisation des bennes avec des passerelles métalliques pour sécuriser et faciliter l'accès, la rénovation du mur sud, et l'utilisation de l'ancien local des pompiers pour la collecte de petits déchets spécifiques. Les déchets verts, souvent problématiques, seront gérés dans des loges à ciel ouvert, offrant un stockage plus important et limitant les odeurs.

Le projet inclut également des travaux de génie civil, des améliorations des voies de circulation, et l'évacuation des eaux pluviales conformément aux exigences légales. Les bennes seront couvertes, et une arborisation prévue pour atténuer l'impact visuel sur le voisinage.

Le financement s'appuiera sur un emprunt complémentaire au fonds de réserve "Ordures ménagères et déchets". La taxe au poids restera inchangée à 0.75 franc par kilogramme, mais la taxe forfaitaire par résident majeur augmentera à 70 francs par an (contre 60 actuellement).

Estimé à 171'879 francs, ce projet, inscrit dans le plan d'investissement communal 2021-2026, devrait répondre aux besoins croissants tout en maintenant une gestion efficace et durable des déchets.

Préavis Municipal N° 2024/10 - Demande de Crédit de CHF 64'860.00 pour la Rénovation des Deux Salles de Classe du Collège

Le troisième préavis présenté lors de cette réunion concernait la rénovation des deux anciennes salles de classe du collège de Vulliens. Ce projet s'inscrit dans un contexte d'évolution démographique, avec une demande accrue d'espace pour les élèves de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ). Ces salles, qui n'ont pas fait l'objet de rénovation depuis 1998, doivent être mises aux normes pour accueillir les nouvelles classes, principalement celles des 1-2P. Les travaux envisagés incluent le remplacement des fenêtres actuelles par des fenêtres isolantes pour améliorer l'efficacité énergétique, ainsi que la rénovation des peintures intérieures pour rendre les espaces plus agréables et adaptés à un environnement scolaire moderne. Le coût total des travaux est estimé à CHF 64'860.00, dont le financement sera assuré par les liquidités de la commune. Ce projet bénéficie de l'engagement de l'ASIJ à louer les salles pour une période d'au moins deux ans, ce qui garantit la viabilité financière du projet.

Ces trois préavis, discutés lors de la réunion du 6 décembre, témoignent de l'engagement de la commune de Vulliens dans le développement durable de ses infrastructures et dans la satisfaction des besoins croissants de sa population. Dans cette même dynamique la Municipalité a communiqué sur la réalisation prochaine d'un nouveau site web plus pratique et complet.

